

La préfète

Périgueux, le **30 OCT. 2017**

La préfète de la Dordogne

à

Mesdames et Messieurs les Maires du
département de la Dordogne
en communication à Madame et Messieurs les sous préfets

OBJET: Campagne de l'Oeuvre Nationale du **Bleuet de France** du 03 au 12 novembre 2017

En application de l'avis relatif au calendrier fixant la liste des journées nationales d'appel à la générosité publique pour 2017, l'exclusivité des collectes sur la voie publique sera consacrée au **Bleuet de France**, fleur nationale du souvenir des morts pour la France et des combattants, à l'occasion de la période du 03 au 12 novembre 2017.

Je vous saurais gré de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que toutes les personnes habilitées à solliciter le public dans votre commune (membres d'associations d'anciens combattants et victimes de guerre en priorité, enfants des écoles, autres bénévoles associatifs) soient appelées à participer à cette collecte dont le produit est destiné à l'action sociale individuelle et collective en faveur des plus dignes d'intérêt de nos victimes de guerre et à des initiatives de mémoire et je vous remercie de votre implication.

Le fonds recueillis, grâce à une mobilisation de tous les partenaires, sont centralisés par l'agence comptable principale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et soumis au contrôle de la Cour des Comptes.

En France, plus de 1 400 000 € ont été récoltés en 2016 dont près de 25 000 € en Dordogne.

Les recettes du Bleuet de France abondent les crédits de l'ONACVG pour venir en aide aux anciens combattants et victimes de guerre en difficulté (58% des fonds) et pour mettre en place des actions de transmission de la mémoire (25% des fonds).

Le site Internet www.bleuetdefrance.fr est également consultable pour de plus amples renseignements.

Le service départemental des anciens combattants et victimes de guerre se tient à votre entière disposition pour vous informer sur les modalités pratiques d'organisation de cette journée d'appel à la générosité publique.

Pour la Préfète et par délégation,
la Sous-Présidente du Cabinet


Sonia PENELA

